

Expérimentation d'une séquence de formation à distance

Marianne Massaloux (Médias-cité) et Pascal Choteau (CREPS Aquitaine)

Cadre de l'expérimentation:

- formation diplômante au BPJEPS TIC, intitulée animateur de lieux d'espace public numériques
- la séquence décrite correspond au module 71: Notions de droit et de responsabilités juridiques, veille et auto-formation

Objectifs visé:

- Énoncer les notions juridiques en matière d'usages dans un espace public numérique (EPN)
- Identifier les niveaux de responsabilité dans un EPN
- Adopter une stratégie de veille juridique et de veilles sur les usages pour un EPN
- Identifier les sites ressource permettant de s'auto-former

Déroulement du module:

le 2/02/06: en présentiel

- présentation du module
- discussion autour des expériences des stagiaires en rapport aux questions juridiques sur la vie d'un espace public numérique
- les loi en vigueur, discussion sur la question d'internet espace de non droit
- loi française et loi d'autres pays
- préparation pour la constitution d'une foire aux questions (FAQ), typologie de situations
- organisation pour la construction à distance de la FAQ sur le wiki, fonctionnement du wiki

Observations:

Au moment de parler de la journée à distance, les stagiaires ont voulu voir le fonctionnement technique du wiki (espace d'écriture collective de la plate forme internet de la formation). Les stagiaires se sont inquiétés de la mise en forme du texte (gras, couleur, liens hypertexte...).

Dès que cette inquiétude a été levée, il y a eu un débat sur la façon de reconnaître qui écrit quoi? Nous n'avions pas prévu cette interrogation pensant que ça ne les dérangerait pas d'écrire à plusieurs mains.

Ils se sont accordés pour mettre leur prénom entre parenthèse avant chacun de leur propos et n'envisageaient pas d'intervention directes sur les écrits des autres (ce que permet le système wiki).

Les stagiaires préfèrent donc une écriture juxtaposée et pas une écriture collective.

le 3/02/06: à distance

Envoi du guide d'apprentissage sur la plate forme internet (voir document guide_d_apprentissage_03_02_06.pdf)

En résumé: le matin écriture collective de la FAQ sur les aspects juridiques dans un EPN et l'après midi réalisation d'étude de cas par groupes de 2 ou 3.

Le suivi est réalisé de façon synchrone (téléphone et chat) et asynchrone (forum du site, sur le wiki et création d'articles sur la plate forme pour les études de cas). Pour cette première expérience nous sommes deux à organiser ces journées à distance et à réaliser le suivi.

Observations:

Les stagiaires étaient bien au rendez vous dès 9 heures, le chat leur servant de lieu de rencontre (d'ailleurs nous nous sommes aperçus que des stagiaires plutôt discret en présentiel étaient beaucoup plus bavard sur le chat, plutôt les plus jeunes de la formation).

Les consignes pour la construction de la FAQ étaient de rédiger soi même questions et réponses (pas forcément à ces propres questions mais aussi aux questions posées par les autres stagiaires); les liens hypertextes vers des articles existants (explications de lois ou récit d'expériences) ne devaient être utilisés que comme source pour aller plus loin après une réponse complète à la question posée.

Certains stagiaires ne respectant pas cette consigne, un stagiaire a essayé de lancer un avertissement sur le chat. N'ayant pas d'écho ce stagiaire m'a appelé pour savoir si j'allais intervenir: je lui conseille alors de faire un rappel des règles sur le wiki.

L'ayant fait mais de manière un peu brusque et maladroite je comprendrais lors du regroupement du 21 février ce que j'avais soupçonné sur le moment, une scission était faite entre les stagiaires: certains ont réagi en essayant de se mettre d'accord sur les consignes, d'autre ont ignoré totalement cette discussion et fait comme ils le voyaient sans respecter les consignes de la veille.

La FAQ a vite pris forme tout de même avec une multiplication de rubriques non prévues la veille, mais que nous ne pouvions pas réguler facilement à distance.

Un autre stagiaire a appelé pour me demander de faire de la régulation de groupe disant qu'il avait du mal à écrire sans que les formateurs donnent leur approbation des contenus produits; je lui ai expliqué que j'étais dans la même situation qu'eux et que j'avais des moyens très limités pour faire une régulation de groupe.

Aussi une stagiaire ayant une connexion RTC (pas d'ADSL) a appelé pour faire part de ses difficultés pour une écriture en direct sur le wiki.

Pour l'étude de cas de l'après midi, le travail s'est déroulé assez facilement, l'inquiétude portant plutôt sur le délai pour rendre le document final.

Les stagiaires se sont répartis en groupe suivant leur situations géographique.

Un seul groupe avait ses membres à distance, ils ont évoqués des difficultés d'organisation mais ont rendu un vrai travail de groupe à l'heure demandée.

Pour ma part, je me suis aperçu de la dépendance face au bon fonctionnement de la connexion internet. En effet, le CREPS a subi une coupure de 12h à 14h30, qui m'a procuré quelques frayeurs, la connexion se rétablissant au moment où j'étais en train de chercher un EPN pouvant m'accueillir.

Au final la journée a été assez positive du point de vue de la formation à la vue des productions réalisées, FAQ et étude de cas.

le 20/02/06 : à distance

Envoi du guide d'apprentissage sur la plate forme internet à 9 heures (voir document guide_d_apprentissage_03_02_06.pdf).

En résumé: le matin finitions sur la FAQ et l'après midi départ d'une réflexion sur la veille technologique. Les consignes pour l'après midi devaient être envoyées vers 14 heures.

Observations:

Pour cette deuxième journée à distance, ma première surprise a été de voir que 8 des 12 stagiaires se sont retrouvés dans la salle informatique du CREPS. Leur désir était de se retrouver ensemble pour 6 d'entre eux et le fait de non connexion ou d'un connexion RTC (bas débit) pour les deux autres.

Du fait des règles qu'ils s'étaient fixées (prénom entre parenthèse avant chaque intervention sur la FAQ), les finitions sur la FAQ ont été difficiles. Même avec un groupe se retrouvant finalement en présence dans la salle du CREPS, ils n'ont pas réellement écrit collectivement.

Cela peut venir aussi du fait que certains n'ont pas accepté le recadrage des consignes d'écriture par un des stagiaires.

Nous avons donc envoyé une nouvelle consigne un peu plus directive pour toiletter la FAQ à 14 heures.

Finalement les consignes de travail que nous avons envoyées pour le travail sur l'autoformation et la veille technologique ont été allégées pour une durée de 2 heures au lieu d'une demi journée.

Nous avons donc réagis comme nous aurions pu le faire en présentiel, nous avons fait le choix de privilégier la production des stagiaires et avons reporté au lendemain une partie du travail prévu.

le 21/02/06: en présentiel

- régulation en rapport à deux journées de formation à distance
- retour sur les responsabilités juridiques
- la veille technologique et l'autoformation

Observations:

Même si nous restons sur notre fin, la FAQ n'étant pas totalement aboutie, les stagiaires ont produit un outil leur permettant de se poser les questions vital en situation de responsabilité d'un EPN et ils pourront s'y référer et s'en resservir (le travail est disponible en Licence Créative Commons comme tous les articles de cette plateforme).

Si nous comparons au module organisé l'année précédente, la satisfaction vient du fait

que l'outil (FAQ) est produit et disponible (il était resté à l'état de brouillon sur des feuilles de paper board l'année précédente).

Aussi, malgré des remous (se présentant sous des formes différentes qu'en présentiel mais finalement mettant en balance les mêmes problèmes: est-ce que je respecte la consigne où je fais à ma façon sans me soucier du groupe?) le travail coopératif a été ressenti de manière bénéfique par les stagiaires et les formateurs.

Pour certains, cette phase de travail coopératif à distance leur a permis d'accéder à une plus grande maîtrise des outils coopératif sur internet (ce qui été notre objectif caché!!) et d'expérimenter la pratique d'un travail en réseau...